RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-109593

Département(s) de publication : **69, 42**
Annonce n° **26-109593**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : COMUE LYON SAINT - ETIENNE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : MARCHE DE CONTÔLEUR TECHNIQUE DU PROJET DU FUTUR CAMPUS DE L'ECOLE DES MINES DE SAINT-ETIENNE

Description : Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations intellectuelles de contrôleur technique dans le cadre du projet Campus du Futur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, qui consiste en la rénovation et la restructuration complète des bâtiments du campus, la rénovation thermique et énergétique des bâtiments les moins performants.

Identifiant de la procédure : cee43deb-b034-45c6-8826-24f75a9d37e4

Identifiant interne : A2026-038

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent accord-cadre est conclu à l'issue d'une procédure d'appel d'offre ouvert, conformément aux dispositions des articles L. 2124-1, R.2124-1, L2124-2 et R2124-2 1°du Code de la Commande Publique.Le présent accord-cadre mono-attributaire est « composite » et comprend : • Une partie réalisée à prix global et forfaitaire, ces prestations seront exécutées dès la notification de l'accord-cadre et seront régies par les règles inhérentes aux marchés dits « ordinaires » au sens du Code de la Commande Publique. Cette partie concerne l'examen des dispositions prévues à l'Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Définitif (APS/APD) notamment sur le plan de la solidité, de la sécurité et de l'accessibilité et de la performance énergétique du projet. • Une partie exécutée par la conclusion de marchés subséquents, au sens des articles R2162-2, R2162-7 et R2162-9 du Code de la Commande publique. Ces marchés subséquents, seront régis par les règles inhérentes aux accords-cadres

telles que définies aux articles L. 2125-1-1°, et R.2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique. Les marchés subséquents seront conclus durant la période de validité de l'accord-cadre. Les marchés subséquents porteront sur les éléments de missions de base et/ou des missions complémentaires par bâtiment ou ensemble de bâtiments, sur la base des prescriptions émises par le pouvoir adjudicateur dans la lettre de consultation. Ainsi, chaque intervention immobilière fera l'objet d'un marché subséquent portant sur une mission globale, comprenant les éléments de mission tels que définies ci -après : Etudes de conception : • Mise à jour d'un rapport d'examen de la phase APD (cas de reprise des études MOE) • Examen du permis de construire compris assistance pour l'élaboration de la notice sécurité et accessibilité • Rapport d'examen du PRO • Rapport initial de contrôle technique Documents d'exécution : • Examen et avis sur les documents d'exécution et de synthèse Réalisation des travaux : • Avis technique ; contrôle du chantier (CR de visite des travaux en cours) Vérifications finales : • Rapport final de contrôle technique ; attestation de solidité ; attestation vérification installations électriques ; attestation accessibilité • Avis de levée des réserves ; préparation et participation aux OPR et levées de réserves • Participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité (attestation de conformité des ouvrages). Ces marchés subséquents préciseront également, le cas échéant, les caractéristiques et les modalités d'exécution administratives et techniques des prestations attendues, qui n'auront pas été fixées dans les pièces de l'accord-cadre. Ils seront conclus dans les conditions et modalités définies à l'article 6.3 du présent Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) de l'accord-cadre. La part de cet accord-cadre exécutée par le biais de marchés subséquents est passée sans un minimum en valeur et avec un maximum en valeur de 300 000 € HT sur toute la durée de l'accord-cadre, conformément à l' article R.2162-4-2° du code de la commande publique.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71356100 Services de contrôle technique

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 92 rue Pasteur

Ville : SAINT -ETIENNE

Code postal : 42100

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées dans les locaux du titulaire et sur le site principal de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, situé au 158, cours Fauriel. Une partie des réunions prévues dans le cadre de la présente consultation se tiendront dans les locaux du Mandataire du Maitre d'Ouvrage, situé au 92 rue Pasteur à Lyon, ou en distanciel.

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Il n'est pas prévu de décomposition en lots ou en tranches pour le présent accord-cadre. Aucune Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) n'est prévue. Cependant, les marchés subséquents émis dans le périmètre de cet accord-cadre pourront comporter des tranches et/ou PSE. Les modalités relatives à ces dernières seront explicitées dans les pièces propres aux marchés subséquents.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : MARCHE DE CONTÔLEUR TECHNIQUE DU PROJET DU FUTUR CAMPUS DE L'ECOLE DES MINES DE SAINT-ETIENNE

Description : Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations intellectuelles de contrôleur technique dans le cadre du projet Campus du Futur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, qui consiste en la rénovation et la restructuration complète des bâtiments du campus, la rénovation thermique et énergétique des bâtiments les moins performants.Le présent accord-cadre mono-attributaire est « composite » et comprend : • Une partie réalisée à prix global et forfaitaire, ces prestations seront exécutées dès la notification de l'accord-cadre et seront régies par les règles inhérentes aux marchés dits « ordinaires » au sens du Code de la Commande Publique. Cette partie concerne l'examen des dispositions prévues à l'Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet Définitif (APS/APD) notamment sur le plan de la solidité, de la sécurité et de l'accessibilité et de la performance énergétique du projet. • Une partie exécutée par la conclusion de marchés subséquents, au sens des articles R2162-2, R2162-7 et R2162-9 du Code de la Commande publique. Ces marchés subséquents, seront régis par les règles inhérentes aux accords-cadres telles que définies aux articles L. 2125-1-1°, et R.2162-1 à R2162-6 du Code de la Commande Publique. Les marchés subséquents seront conclus durant la période de validité de l'accord-cadre. Les marchés subséquents porteront sur les éléments de missions de base et/ou des missions complémentaires par bâtiment ou ensemble de bâtiments, sur la base des prescriptions émises par le pouvoir adjudicateur dans la lettre de consultation. Ainsi, chaque intervention immobilière fera l'objet d'un marché subséquent portant sur une mission globale, comprenant les éléments de mission tels que définies ci -après : Etudes de conception : • Mise à jour d'un rapport d'examen de la phase APD (cas de reprise des études MOE) • Examen du permis de construire compris assistance pour l'élaboration de la notice sécurité et accessibilité • Rapport d'examen du PRO • Rapport initial de contrôle technique Documents d'exécution : • Examen et avis sur les documents d'exécution et de synthèse Réalisation des travaux : • Avis technique ; contrôle du chantier (CR de visite des travaux en cours) Vérifications finales : • Rapport final de contrôle technique ; attestation de solidité ; attestation vérification installations électriques ; attestation accessibilité • Avis de levée des réserves ; préparation et participation aux OPR et levées de réserves • Participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité (attestation de conformité des ouvrages). Ces marchés subséquents préciseront également, le cas échéant, les caractéristiques et les modalités d'exécution administratives et techniques des prestations attendues, qui n'auront pas été fixées dans les pièces de l'accord-cadre. Ils seront conclus dans les conditions et modalités définies à l'article 6.3 du présent Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) de l'accord-cadre. La part de cet accord-cadre exécutée par le biais de marchés subséquents est passée sans un minimum en valeur et avec un maximum en valeur de 300 000 € HT sur toute la durée de l'accord-cadre, conformément à l'article R.2162-4-2° du code de la commande publique.

Identifiant interne : A2026-038

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71356100 Services de contrôle technique

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 158 cours fauriel

Ville : SAINT -ETIENNE

Code postal : 42100

Subdivision pays (NUTS) : Loire (FRK25)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées dans les locaux du titulaire et sur le site principal de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, situé au 158, cours Fauriel. Une partie des réunions prévues dans le cadre de la présente consultation se tiendront dans les locaux du Mandataire du Maitre d'Ouvrage, situé au 92 rue Pasteur à Lyon, ou en distanciel.

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 8 **An**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

Informations complémentaires : Les candidats auront la possibilité de réaliser une visite de site facultative selon les modalités prévues au Règlement de la consultation

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Pour le critère prix, la notation se fait, par comparaison avec l'offre la moins disante, sur la base de la somme des montants suivants: - Du prix global et forfaitaire indiqué en euro TTC par le candidat dans sa Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ; - Du montant total en euro TTC de la simulation de commande N°1 ; - Du montant total en euro TTC de la simulation de commande N°2. Ainsi, la notation du prix de chaque offre sera effectuée selon la formule suivante : Note du soumissionnaire = note maximum *(offre la plus basse/offre du soumissionnaire).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Pour le critère « Valeur technique », noté sur 50 points, la note sera décomposée selon les sous-critères et la pondération indiqués dans le Règlement

de la Consultation, sur la base des éléments produits par le soumissionnaire dans son mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnemental

Description : Pour le critère « valeur environnemental » la note sera attribuée sur la base des éléments produits par le soumissionnaire dans son mémoire technique.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3102487?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3102487?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 **Jour**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : Voir Règlement de consultation

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMUE LYON SAINT - ETIENNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMUE LYON SAINT - ETIENNE

Numéro d'enregistrement : 13002136300010

Adresse postale : 92 rue Pasteur CS 30122

Ville : Lyon

Code postal : 69007

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Pôle marchés publics

Adresse électronique : marches.publics@universite-lyon.fr

Téléphone : +33 4 37 37 82 04

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 158 cours fauriel 158 cours fauriel

Ville : Lyon

Code postal : 42100

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : Greffe du tribunal administratif

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33487635000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 22d168e5-3c11-4209-b9e9-c72a957c0189 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/11/2026 à 17:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/11/2026